

Extrait du dossier de presse de l'Académie de La Réunion sur les CALE (Centre Académique de Lecture et d'Écriture) pris le 04 novembre 2009 sur :

http://www.ac-reunion.fr/fileadmin/rep_services/rep_communication/rep_espace_presse/dossiers_presse/2009-2010/dp_cale1.pdf.

Un document très intéressant (avec des nuances à apporter entre l'interlecte et l'interlangue) et très bien fait qui se rapproche très fortement de la philosophie de l'EFMC (Enseignement du Français en Milieu Créolophone), par exemple remplacez CALE par EFMC.

Début de l'extrait :

[...]

CALE et créole

Libération de la parole de l'enfant

En CALE, il semble bien que l'élève se sente le droit de parler plus librement. Il est donc possible, et c'est suivi d'effet comme l'expérience le montre, de lui dire de parler, de ne pas hésiter à parler, de dire ce qu'il a à dire comme il l'entend, sans se préoccuper de la correction de ce qu'il dit. On valorise ce qu'il dit sans lui demander de le redire en français ni corriger de l'interlangue. La correction de l'énoncé en interlangue, ou la mise en français de l'énoncé créole, vient ensuite, avec précaution, quand cela est :

- nécessaire pour le travail en cours qui doit être mis en français ;
- utile linguistiquement à l'enfant et aux autres enfants pour mieux maîtriser le français. Pour certains élèves créolophones, il s'agit même dans un premier temps de lever la honte du créole, la honte de parler en créole : ce qui compte, c'est ce qu'il dit, et s'il le dit en créole cela n'enlève pas de la valeur à son idée, au message qu'il transmet.

Libération de l'écriture de l'enfant

Là aussi, cela peut passer par la levée de ses interrogations sur le créole comme langue écrite.

Ce qui signifie :

- ne pas s'opposer à une écriture en créole si cela peut conduire à lever l'angoisse de la page blanche : l'écriture en français viendra dans un deuxième temps ;
- ne pas considérer les interférences avec le créole, dans l'énoncé en français, comme des fautes, mais comme des occasions de remettre en place la distinction entre le créole et le français
- montrer aux élèves des livres écrits en créole, pour qu'ils comprennent que le créole peut aussi s'écrire, et leur expliquer que comme il s'écrit depuis bien moins longtemps que le français, il n'a pas encore un code fixé. Qu'il n'ait pas un code fixé n'empêche pas d'essayer d'écrire, bien au contraire, car c'est à force de produire des écrits qu'on finit par fixer le code au fil du temps. Montrer des écrits en créole, c'est également important pour une autre raison : on constate que les élèves ont l'impression que dès qu'il y a écrit, c'est du français. Ils assimilent langue écrite et français. Il est de ce fait très important de leur montrer d'autres systèmes d'écriture, des écritures dans d'autres langues, sans en rester à la dualité français-créole.

Comparaison avec les élèves d'un énoncé en créole et d'un énoncé en français

C'est essentiel pour :

- la reconnaissance de la langue créole, traitée alors comme une langue à part entière (lutte contre la diglossie) *texte de cadrage - CALE et créole*
- aider les élèves à faire la distinction entre les énoncés en créole, les énoncés en français, et les énoncés en interlangue. Ce qui signifie qu'une comparaison efficace peut être enclenchée en

particulier par l'analyse d'une production en interlangue. Ne pas le faire, évidemment, dans le feu de l'action, mais quand une pause peut être aménagée et qu'elle est favorable à ce type de comparaison, ne pas hésiter. Choisir de préférence les énoncés pour lesquels on a soi-même la connaissance suffisante du créole en métalangage (il ne suffit pas d'être créolophone pour posséder cette connaissance...). Mais ne pas hésiter à se lancer tout de même sans cette connaissance, si l'occasion est propice, en s'appuyant alors sur la production langagière des élèves qui expliquent comment les choses se disent en créole.

Instauration de zones du créole, et de zones du français

Il n'est pas interdit de parler en créole aux enfants, à condition que le moment d'échange en créole soit clairement identifié :

- on décide de raconter en créole à ce moment-là
- on crée une connivence en lien avec ce qu'on est en train de faire.

Le passage du français au créole, et du créole au français, aide à bien intégrer l'idée qu'ils sont bilingues et qu'ils peuvent parler deux langues.

Affirmation qu'en CALE on apprend le français

Ce principe est à faire intérioriser avec d'autant plus de soin par les enfants que la place est donnée au créole. Si l'acceptation du créole est nécessaire pour aider les élèves à maîtriser leur bilinguisme, la finalité du CALE est un progrès en français. La meilleure maîtrise du créole lui-même ne fait pas partie de la mission du CALE.

[...]

Fin de l'extrait.

C'est pour cela qu'il est nécessaire de compléter cette démarche avec les dispositifs LVR, qui eux ont pour objectif l'apprentissage ou le renforcement en créole. Les deux se complètent.